

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

EDMOND DUVAL

## **Les opérations du Mont-de-piété de Paris à différentes époques depuis sa création (1777)**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 35 (1894), p. 365-389

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1894\\_\\_35\\_\\_365\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__365_0)

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 10. — OCTOBRE 1894

---

### I.

#### LES OPÉRATIONS DU MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DEPUIS SA CRÉATION (1777).

La question inscrite à l'ordre du jour permanent et que j'ai été invité à traiter était primitivement ainsi libellée : « Statistique de la misère : les opérations des Monts-de-piété. »

J'ai demandé la modification de cette rubrique, parce que je ne me sentais pas assez éclairé pour découvrir, dans l'augmentation et la diminution des opérations de ces établissements, les éléments d'appréciation de la situation plus ou moins critique des classes indigentes.

On s' imagine à tort, en effet, que le Mont-de-piété peut être considéré comme le thermomètre de la misère ; le mouvement des opérations du Mont-de-piété obéit à des causes multiples qu'il faut analyser pour se rendre un compte exact de leurs rapports avec la situation de fortune des classes sociales qui ont recours aux caisses de l'établissement de prêts sur gages.

D'ailleurs, toutes les classes de la société s'adressent au Mont-de-piété pour y emprunter, et, lorsque les misérables seuls y ont recours, le peu d'importance de leurs emprunts n'a pas, sur l'ensemble des chiffres, une action puissante.

C'est ce que constatait déjà, en 1861, M. Blaize, ancien directeur du Mont-de-piété à Paris ; il s'exprimait ainsi (1) :

« On se fait généralement une idée très fautive du Mont-de-piété : on suppose qu'il ne prête qu'aux nécessiteux ; c'est une erreur : il prête à tout le monde ; mais les mêmes besoins n'y conduisent pas les emprunteurs. Les uns empruntent pour consommer, les autres pour produire ; on peut donc distinguer les opérations en prêts de consommation et en prêts de production. S'il est facile d'établir théoriquement cette distinction, il n'en est pas de même quand il faut l'exprimer en

---

(1) *Lettre à M. Guérault* A. Dentu, 1861

chiffres ; car la qualité des prêts n'indique pas nécessairement à quelle catégorie ils appartiennent.

« Une autre erreur fort répandue, c'est que les opérations du Mont-de-piété sont en raison directe de la misère ; et c'est précisément le contraire qui est vrai. Lorsque les affaires ont une grande activité, le petit commerce, la petite fabrication demandent au Mont-de-piété les capitaux dont ils ont besoin et qu'ils ne trouveraient pas ailleurs à aussi bon marché, quelque élevé que soit l'intérêt perçu par l'administration. Une crise amène-t-elle une stagnation dans la production, immédiatement l'effet s'en fait sentir au Mont-de-piété : une des sources qui alimentent ses magasins s'affaiblit ; l'industrie et le commerce font plus rarement, et pour de moindres sommes, appel à ses fonds. La même cause produit le même effet par rapport aux ouvriers. Dans l'état ordinaire des choses, ceux-ci engagent fréquemment et ils dégagent de même ; mais, lorsque le travail devient rare, les dégagements sont plus difficiles. Un chômage prolongé les rend bientôt impossibles. De là encore une cause de diminution dans le mouvement des magasins. De la cessation prolongée du travail il résulte un fait plus grave : les nantissements qui n'ont pas donné lieu au renouvellement ou au dégagement sont vendus, et la matière même de l'engagement disparaît. Si la misère exerce une action sur les engagements, et, dans les temps de crise, en augmente le nombre, cette action est donc nécessairement très limitée, parce que les ressources dont les classes laborieuses peuvent disposer s'épuisent rapidement, si elles ne sont pas renouvelées par le travail. On peut dire, en se fondant sur l'expérience, que les opérations du Mont-de-piété sont en raison directe du mouvement des affaires et en raison inverse de la misère. »

Je sens bien que je ne dois pas, ici, simplement procéder par affirmations, et que, si autorisés que soient les auteurs de ces réflexions, vous préférerez vous former une opinion par l'examen des chiffres. Aussi, sans plus longtemps m'arrêter à des considérations générales, je vous livre une série de renseignements qui me semblent corroborer les opinions ci-dessus émises.

A différentes reprises, l'administration s'est préoccupée de cette question, et elle a cherché à la résoudre en classant les emprunteurs par professions, et les opérations correspondantes par séries de sommes.

Cette étude, entreprise à intervalles éloignés, a donné les résultats suivants :

Sur 1,000 emprunteurs, on compte :

Désignation par profession.	Années		
	1846.	1849.	1852.
Commerçants, fabricants, petits marchands. . .	128	116	112
Rentiers et propriétaires . . . . .	87	86	84
Professions libérales . . . . .	33	43	31
Employés . . . . .	40	56	39
Militaires . . . . .	5	3	4
Ouvriers et journaliers . . . . .	707	696	730
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>

Si on opère sur les capitaux, on constate que, sur 1,000 fr., les diverses classes ont prélevé :

Designation par profession.	Années		
	1846.	1849	1852.
Commerçants, fabricants, petits marchands. . .	431	300	367
Rentiers et propriétaires . . . . .	188	198	156
Professions libérales . . . . .	65	82	61
Employés. . . . .	53	77	56
Militaires . . . . .	10	8	10
Ouvriers et journaliers . . . . .	253	335	350
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>

En 1880, 1886, la statistique a fourni les données suivantes :

Sur 1,000 emprunteurs, on compte :

Designation par profession.	Années	
	1880	1886
Commerçants, fabricants, petits marchands . .	82	89
Employés . . . . .	126	157
Ouvriers. . . . .	614	565
Conditions diverses . . . . .	178	189
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>

Sur 1,000 fr., chaque classe a prélevé :

Designation par profession	Années	
	1880.	1886.
Commerçants, fabricants . . . . .	259	253
Employés. . . . .	123	139
Ouvriers . . . . .	284	256
Conditions diverses. . . . .	334	352
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>

Dans les conditions diverses figurent, en 1880 et 1886, pour la plus grande part, les rentiers et les professions libérales.

Les marchandises neuves, déposées par des commerçants, figurent à peine pour 2,000,000 de francs dans le montant des engagements.



Mais c'est surtout par l'examen du mouvement des magasins depuis l'ouverture de l'établissement, le 17 décembre 1777, qu'on acquiert la preuve manifeste du concours du Mont-de-piété, en tant que petit banquier des travailleurs modestes et peu fortunés.

On voit, par exemple, que le solde qui, en 1788, s'élevait à 289,752 articles pour 12,093,109 fr., s'abaisse constamment pour arriver, au 31 décembre 1793, à 113,023 articles pour 3,046,909 fr. prêtés, et que ce même solde atteint, en 1812, 501,825 articles pour 10,331,901 fr., et tombe, en 1814, à 393,322 articles pour 8,378,532 fr.

Il est, en 1829, de 616,413 articles pour 12,676,756 fr., et tombe, en 1832, à 549,290 articles pour 11,223,990 fr. ; il atteint, en 1847, 953,034 articles pour 19,409,660 fr., et s'abaisse, jusqu'en 1850, à 732,853 articles pour 14,714,653 fr.

En rapprochant les mouvements de ces années des chiffres d'escompte de la Banque de France dans les mêmes périodes, on voit d'ailleurs une concordance parfaite.

En 1812. . . .	494,551,400	En 1847. . . .	1,810,563,100
En 1814. . . .	317,477,200	En 1850. . . .	1,171,062,000
En 1829. . . .	430,213,000	En 1870. . . .	6,627,368,200
En 1832. . . .	150,723,000		

Si, en 1870, le solde du Mont-de-piété s'élève dans des proportions anormales, c'est qu'en raison de l'investissement, les ventes avaient été suspendues et que les retraits ne s'effectuaient plus par les emprunteurs éloignés de la capitale pendant le siège. On démontre ainsi, que, dans les périodes troublées où la misère cependant, en raison de la cessation des affaires, doit être plus intense, les opérations du Mont-de-piété diminuent considérablement.

Enfin, permettez-moi de mettre sous vos yeux les considérations que je soumettais au Conseil de surveillance dans le compte moral de l'exercice 1893 :

« On pourrait faire deux parts dans les opérations du Mont-de-piété : celle qui semble correspondre aux besoins de la petite industrie, et celle qui comprend les gages déposés par des emprunteurs absolument misérables.

« On rangerait, par exemple, dans la première catégorie, les gages qui font un court séjour dans les magasins de l'établissement, et, dans la seconde, ceux que les emprunteurs laissent séjourner plus longtemps, dans l'impossibilité où ils sont d'en opérer le retrait.

« Il existe notamment un grand nombre d'objets qui reviennent fréquemment dans le courant d'une année et sont engagés 8, 10 fois et plus.

« Vous avez certainement remarqué, Messieurs, le tableau publié sous le n° 10 dans le compte de 1891 et dans l'*Annuaire statistique* de la ville de Paris, d'où il ressort que 10.54 p. 100 des engagements sont retirés avant l'expiration du premier mois de dépôt, 9.75 p. 100 du premier au deuxième mois, 5.78 p. 100 dans le cours du troisième mois, etc. ; enfin, que 37.90 p. 100 des dépôts ne séjournent pas six mois dans nos magasins.

« Telle est, peut-être, la part qu'il faut faire aux opérations contractées par la petite industrie qui semble avoir été éprouvée cette année, si l'on consulte les tableaux dans lesquels la direction générale des douanes a consigné les résultats du commerce extérieur de la France en 1893.

« L'exportation a diminué sensiblement, amenant sans doute un ralentissement dans la fabrication de l'article de Paris.

« Les déclarations récentes de la chambre syndicale des jouets et jeux de Paris, qui a résolu de procéder à une enquête, semblent corroborer cette opinion.

« Ce ralentissement des affaires a eu, assurément, pour conséquence, une diminution des demandes de fonds adressées normalement au Mont-de-piété, le banquier des humbles.

« De même, pendant les premiers mois de 1894, alors que l'on constate une diminution importante dans l'exportation des objets fabriqués, les engagements sont aussi plus faibles que dans les périodes correspondantes des années précédentes. »

Ce ne sont pas les seuls chiffres qu'il me semble utile de soumettre à la Société de statistique, pour faire mieux connaître le Mont-de-piété et ses rouages, quelquefois si mal appréciés. On a souvent prétendu que le Mont-de-piété prêtait à usure et recéléait; et les meilleurs esprits ont pu, parfois, donner une certaine créance à ces préjugés. Rossi, lui-même, n'a-t-il pas écrit dans son cours d'économie politique :

« Les Monts-de-piété prêtent à un taux qui entrainerait un simple individu sur les bancs de la police correctionnelle; nous avons fait des lois pour réprimer ce qu'on appelle l'usure, ce qui n'empêche pas les Monts-de-piété de faire de l'usure tous les jours et de l'usure, le gage en mains, gage sur lequel ils prêtent de façon à ne jamais courir aucun risque. »

C'est que Rossi, comme ceux qui ont traité le même sujet sans l'approfondir, a perdu de vue que l'opération de prêt sur gages ne consistait pas seulement en un prêt d'argent; il n'a pas considéré que l'obligation où se trouvait l'établissement prêteur de conserver le gage nécessairement exigé de celui qui n'a plus de crédit, occasionnait des frais variés et justement répétés contre l'emprunteur. Ces frais, perçus en même temps que l'intérêt des fonds prêtés, amenaient une confusion dans l'esprit, en faisant apparaître le taux de la perception comme usuraire.

Dans un article du *Correspondant* sur le crédit populaire et les banques publiques en Italie, en 1885, M. Claudio Janet tombait dans la même erreur, et faisait cette réflexion qui aurait dû l'éclairer :

« Ajoutez que les prêts faits pour de petites sommes sont onéreux, malgré l'élévation du taux de l'intérêt. »

C'est, en effet, l'erreur commune de raisonner sur le taux, au lieu de considérer la perception.

Qu'importe le taux, si presque un million d'opérations, pour des prêts variant de 3 à 78 fr., sur des gages logés, assurés, transportés par l'administration, sans perte de temps pour l'emprunteur, donnent lieu à des perceptions n'excédant pas 50 centimes ?

On voit, en effet, dans les documents publiés par le Mont-de-piété, qu'en 1885, par exemple :

308,736 opérations ont donné lieu à une perception de. . .	0'05
91,684 — — — . . .	0 10
73,153 — — — . . .	0 15
79,012 — — — . . .	0 20
61,739 — — — . . .	0 25

Y a-t-il usure ? Il n'est pas douteux que l'administration pourrait, dès demain, abaisser son intérêt au taux légal, en supprimant les bureaux extérieurs qui entraînent des frais de personnel, de location, de transport, en supprimant ses étuves à épuration de la literie, etc. ; mais ne voit-on pas que l'emprunteur, obligé d'apporter lui-même son gage, ou de recourir à un intermédiaire, perdra en temps et en argent une somme bien supérieure à celle que réclame de lui le Mont-de-piété pour lui éviter ces déplacements ou ces entremises.

Toutes ces considérations ressortaient des chiffres inscrits dans les tableaux exposés, en 1889, à la section d'économie sociale, qui a décerné au Mont-de-piété de Paris une médaille d'or ; l'un d'eux indiquait la limite des prêts onéreux ou rémunérateurs, en tenant compte de l'importance du prêt et du temps de séjour du gage en magasin.

En 1889, le Mont-de-piété sortait d'une période de transition, et, dans le tableau figuraient des indications se rapportant aux divers taux que le Mont-de-piété avait exigés des emprunteurs dans le cours des années précédentes :

9 p. 100, plus un droit de prise, jusqu'en 1885,  
8 p. 100, — — — en 1886,  
et enfin, 7 p. 100, tous frais compris, à partir de 1887.

Il n'est pas inutile de faire observer que cette réduction à 7 p. 100 a diminué les charges des emprunteurs, comparaison faite avec l'ancien taux de 9 1/2, d'une somme annuelle de plus d'un million. L'ensemble des dégrèvements dont le public a bénéficié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1893, est, en effet, de 7,910,000 fr., soit 1,130,000 fr. en moyenne par année.

Mais aussi, les excédents de recettes du Mont-de-piété qui, précédemment, étaient versés à l'Assistance publique, se sont-ils ressentis de cette atténuation des charges des emprunteurs. Ces versements n'étaient pas sans atteindre un chiffre respectable, antérieurement à 1887, ainsi qu'on le verra dans le tableau ci-après (p. 372).

Mais l'administration ne s'est pas arrêtée à cette considération, parce que chaque versement du Mont-de-piété à l'Assistance publique a pour effet de diminuer la subvention municipale fournie à cette dernière administration. Or, les fonds de la subvention municipale proviennent des impôts qui pèsent sur l'ensemble des contribuables, riches et pauvres, tandis que les fonds du Mont-de-piété sont prélevés exclusivement sur la classe la moins heureuse des citoyens.

En résumé, on peut admettre que les fonds ayant cette origine, et qui ne sont pas utiles au bon fonctionnement du Mont-de-piété et à l'amélioration des conditions du prêt, doivent avoir une destination charitable. Mais ce serait évidemment dépasser le but et interpréter faussement la loi que de considérer l'institution du Mont-de-piété comme un domaine à exploiter au profit de l'administration hospitalière.

Revenant à l'examen du coût et du produit des prêts, nous dirons que les prêts de 3 à 22 fr. sont toujours onéreux, quelle que soit la durée de séjour en magasin, la recette à provenir des intérêts et droits ne pouvant, en aucun cas, couvrir la dépense administrative jointe au coût du capital avancé par le Mont-de-piété (2,000,000).

**Résultats des opérations de prêt de 1870 à 1884.**

ANNÉES.	TOTAL des OPÉRATIONS de prêt. (Engagements et renouvellements réunis.)	PRODUITS.		TOTAL des PRODUITS.	EXCÉDENTS de DÉPENSE ou DÉFICIT.	RAPPORT entre LE CHIFFRE des OPÉRATIONS du prêt et celui des produits.
		EXCÉDENTS de RECETTES ou bénéfices d'exploitation.	BONIS PRESCRITS (1).			
1870. . . . .	40,954,329	»	173,459 <sup>f</sup> 19 (1865)	173,459 <sup>f</sup> 19	258,666 <sup>f</sup> 80	(Perte).
1871. . . . .	29,901,472	18,652 <sup>f</sup> 66	175,075 93 (1866)	193,728 59	»	0 64 p. 100.
1872. . . . .	39,985,403	685,639 53	154,687 93 (1867)	840,327 51	»	2.10 —
1873. . . . .	45,672,772	»	196,043 87 (1868)	196,043 87	203,947 70	(Perte).
1874. . . . .	48,612,490	»	267,781 90 (1869)	267,781 90	10,828 22	0.57 p. 100.
1875. . . . .	49,144,925	653,479 50	253,943 32 (1870)	937,422 82	»	1.90 —
1876. . . . .	51,119,165	595,474 86	176,255 21 (1871)	771,730 07	»	1.50 —
1877. . . . .	51,497,325	774,126 38	163,056 04 (1872)	937,182 42	»	1.81 —
1878. . . . .	50,622,680	801,080 53	148,926 55 (1873)	950,007 08	»	1.87 —
1879. . . . .	52,366,823	517,918 47	149,292 80 (1874)	667,211 27	»	1.27 —
1880. . . . .	52,619,247	763,555 47	149,192 68 (1875)	917,748 15	»	1.74 —
1881. . . . .	52,917,862	701,410 28	155,307 29 (1876)	856,717 57	»	1.61 —
1882. . . . .	57,407,337	839,967 92	207,616 89 (1877)	1,097,581 81	»	1.91 —
1883. . . . .	57,931,234	515,522 13	182,125 77 (1878)	697,647 90	»	1.20 —
1884. . . . .	57,145,964	585,379 11	182,192 84 (1879)	767,871 95	»	1.33 —
<b>Totaux.</b>	<b>737,943,098</b>	<b>7,507,206<sup>f</sup> 34</b>	<b>2,765,258<sup>f</sup> 26</b>	<b>10,272,165<sup>f</sup> 1</b>	<b>473,412<sup>f</sup> 72</b>	
<b>Reste net : 9,799,022<sup>f</sup> 38.</b>						

(1) La prescription qui frappe les bonis non réclamés n'étant acquise que trois ans après la date de l'engagement, la liquidation de ce chef ne peut être établie que dans le cours de la quatrième ou cinquième année. Les bonis prescrits n'entrent donc en recette et ne sont totalisés avec l'excédent annuel que longtemps après l'exercice auquel ils appartiennent. Exemple : le produit de 1875 montant à 937,422 fr. 82 c. est formé par la réunion des excédents de 1875 avec les bonis prescrits, provenant de l'exercice 1870, cette anomalie disparaît lorsque l'on prend la moyenne des produits sur une série d'années.

Au delà de ce prêt, les opérations cessent d'être onéreuses, savoir :

340,000	}	prêts de 23 fr., après un séjour de plus de 23 quinzaines en magasins.	
		— de 40 fr.,	— de 10 quinzaines.
		— 50 à 54 fr.,	— de 6 —
		— 78 à 87 fr.,	— de 1 —

A partir de 88 fr., les opérations sont toujours rémunératrices (60,000 environ).

Ce sont les bénéfices réalisés sur les opérations rémunératrices qui comblent le déficit résultant des opérations onéreuses.

Tels sont les aperçus généraux qu'il m'a semblé intéressant de vous soumettre. Je crois devoir y ajouter, en examinant dans le détail le mouvement des magasins, quelques chiffres s'appliquant à chaque nature d'opérations, soit à l'entrée, soit à la sortie.

Les gages déposés au Mont-de-piété peuvent se diviser en deux classes :

La 1<sup>re</sup> comprenant les bijoux,  
La 2<sup>e</sup> — les objets divers.

**Bijoux et objets divers. Proportion des engagements.** (Années 1882, 1892 et 1893.)

ANNÉES.	BIJOUX.		OBJETS DIVERS.		BIJOUX ET OBJETS DIVERS.	
	ARTICLES	SOMMES	ARTICLES.	SOMMES	ARTICLES.	SOMMES.
1882. . . . .	812,276	31,226,823	837,306	6,223,717	1,669,583	40,491,540
1892. . . . .	862,191	35,167,265	629,481	3,957,690	1,491,671	39,124,955
1893. . . . .	826,087	32,431,642	541,168	3,418,023	1,370,255	35,849,665
Totaux. . . .	2,520,553	101,225,730	2,010,955	13,639,430	4,531,509	115,405,160

L'examen de ces chiffres offre un intérêt particulier, en ce que la 1<sup>re</sup> classe comprend des objets dont la privation de jouissance offre moins d'inconvénients que celle des objets compris dans la 2<sup>e</sup>.

Or, on peut remarquer, par les chiffres du tableau ci-dessus, que les objets divers qui figuraient pour plus de moitié en nombre dans les dépôts de 1882, n'ont cessé de diminuer, pour arriver à ne plus compter aujourd'hui que pour les 5/13<sup>es</sup> des dépôts. En 1893, en effet, les dépôts de bijoux se sont élevés à 826,087, pour 32,000,000 prêtés, et les objets divers à 544,168, pour 3,000,000 prêtés.

Les gages composés d'objets de première nécessité sont donc de moins en moins apportés, aujourd'hui que les plus humbles ménages possèdent des bijoux d'or et d'argent. On peut, toutefois, considérer que la privation d'une montre (l'un des gages le plus offerts) occasionne à l'emprunteur une gêne; mais cette gêne est moindre que celle qui résulte de la privation de vêtements ou d'objets de literie et de linge, par exemple.

Il est utile d'observer que les 2,400,000 reconnaissances émises chaque année ne sont pas remises à autant d'emprunteurs différents. M. A. Cochin avait établi que chaque emprunteur du Mont-de-piété possédait onze reconnaissances en moyenne — ce qui revient à dire que la clientèle du Mont-de-piété se compose de plus de 200,000 emprunteurs.

Les montres déposées au Mont-de-piété chaque année sont au nombre de 350,000 environ, et la comptabilité qui en est tenue nous a souvent donné les moyens de démontrer que les objets provenant de vols sont très rarement remis en gage dans nos bureaux. En effet, les numéros de ces montres sont, chaque jour, classés par séries sur des feuilles spéciales.

Ce classement permettra au Mont-de-piété de retrouver les montres perdues ou volées que la Préfecture de police ou les intéressés signaleront à l'administration.

Or, parmi les objets signalés de cette façon chaque année, et qui sont au nombre d'environ 25,000, les montres figurent pour environ 5,000; et sur ces 5,000 montres recherchées dans les 350,000 engagées, l'administration en découvre chaque année environ 250.

En 1881, par exemple, il en a été trouvé 254.

En 1891. . . . .	309
En 1892. . . . .	257
En 1893. . . . .	293

Ces 254 montres avaient été déposées dans une période qui a varié de 1 à 535 jours après le vol; cependant le plus grand nombre, soit 128, ont été engagées dans les trois jours qui ont suivi le vol, savoir :

Engagées	}	le jour du vol . . . . .	55
		le lendemain . . . . .	56
		le surlendemain . . . . .	17
		du 4 <sup>e</sup> au 8 <sup>e</sup> jour inclusivement . . .	28
		du 9 <sup>e</sup> au 15 <sup>e</sup> jour . . . . .	16
		du 15 <sup>e</sup> au 30 <sup>e</sup> jour . . . . .	21
		le 2 <sup>e</sup> mois . . . . .	25
		le 3 <sup>e</sup> mois . . . . .	9
		du 4 <sup>e</sup> au 12 <sup>e</sup> mois. . . . .	26
		après un an . . . . .	1
Ensemble . . . . .		254	

Ce tableau figurait dans l'*Annuaire* de 1881, avec d'autres, qui démontraient qu'en résumé, sur 5,205 engagements quotidiens reçus en 1881 au Mont-de-piété, il y avait eu 5,200 engagements honnêtes et 5 suspects.

Cette digression nous a un peu détournés de l'examen des deux classes principales de gages signalées plus haut; elles m'ont paru cependant dignes d'être étudiées dans le détail, et j'en ai dressé un tableau qui montre que tous les gages compris dans les objets divers ne sont pas composés d'objets de première nécessité. Tels sont les lorgnettes, les cannes, les éventails, les glaces, les caves à liqueurs, les tableaux, etc., qui figurent dans cette classe. En dehors des 350,000 montres reçues, d'autres chiffres sont assurément intéressants. On dépose, par exemple, plus de 60,000 alliances; l'argenterie figure environ pour 2,000,000 de francs prêtés à l'engagement, et ces gages, pour lesquels cependant l'emprunteur a reçu, au poids du métal, les 4/5<sup>e</sup> de la valeur intrinsèque, sont ceux qui se renouvellent le plus longtemps. Des moyennes et des proportions annexées au tableau suivant en facilitent l'examen.

La sortie des gages donne également des chiffres intéressants à consulter pour connaître, par exemple, dans quelles proportions les gages sont retirés, renouvelés ou vendus; mais, ce qu'il faut retenir surtout de cet examen et ce qui ressort d'ailleurs des moyennes générales des prêts, c'est que les ventes sont surtout alimentées par les gages de plus faible valeur.

En 1881, par exemple, la vente a porté sur 210,718 gages, pour un prêt total de 2,415,257 fr., et sur ces 210,718 gages, 172,705 correspondaient à des prêts de 3 à 15 fr. (Voir les tableaux p. 376-377.)

Le tableau suivant donne l'exacte division des gages par valeur.

On y lit que la proportion des ventes au total des engagements est d'autant plus élevée que les prêts sont plus faibles.

	Montant des gages.	Nombre total de chaque catégorie.	Articles vendus.	Proportion des ventes au total des engagements.
				P. 100.
Gages de	3 à 15 fr. . . . .	1,827,349	172,705	9.45
	16 à 100 fr. . . . .	524,433	34,532	6.58
	101 à 500 fr. . . . .	60,225	3,370	5.59
	501 jusqu'à 10,000 fr. .	3,250	111	3.42
	Totaux. . . . .	2,415,257	210,718	

Ailleurs, on observe que la proportion des ventes descend régulièrement en partant de 10.30 p. 100 pour les prêts de 3 fr., pour arriver à 2.37 p. 100 pour les prêts de 1,000 fr. et au-dessus.

La sortie par renouvellements s'effectue en sens inverse, et si, comme on va le voir, la progression s'arrête aux prêts de 500 fr., c'est que les prêts au delà de cette somme, réappréciés lors du renouvellement, sont fréquemment soumis à une réduction de prêt et donnent lieu, dans ce cas, à une double opération de dégagement et d'engagement nouveau qui les soustrait aux calculs de statistique des renouvellements.

**Sortie proportionnelle des gages classés par séries de prêts**

*(dégagements, renouvellements et ventes).*

Série des prêts.	Dégagements.	Renouvellements.	Ventes.
3 <sup>f</sup> . . . . .	72.50	17.20	10.30
4 . . . . .	68.70	22.10	9.20
5 . . . . .	66.60	24.80	8.60
6 à 10 <sup>f</sup> . . . . .	61.72	29.72	8.56
11 à 13 . . . . .	57.19	34.23	8.58
14 . . . . .	57.02	35.57	7.41
15 . . . . .	54.37	38.06	7.57
16 à 25 . . . . .	53.93	39.22	6.85
26 à 50 . . . . .	53.88	39.70	6.42
51 à 100 . . . . .	57.98	35.50	6.52
101 à 500 . . . . .	62.59	31.85	5.56
501 à 1,000 . . . . .	68.72	27.90	3.38
1,001 à 10,000 . . . . .	77.63	20.00	2.37

On peut encore indiquer, au point de vue statistique, que, dans le solde en magasins figurent, pour les 2/5<sup>es</sup>, des gages de première année, et que les 3/5<sup>es</sup> restants sont composés de gages ayant plus d'une année de séjour.

Un certain nombre d'articles séjournent jusqu'à 50 années dans les magasins du Mont-de-piété.

Ainsi, dans l'espace de cinq années — du 1<sup>er</sup> janvier 1885 au 31 décembre 1889 — il a été vendu 1,065,830 gages, sur lesquels il avait été prêté 18,548,101 fr.

Parmi ces gages, 318 (sur lesquels il avait été prêté 8,083 fr.) étaient en magasin depuis plus de 25 ans.

NATURE DES GAGES.	ENTRÉE.						SOR	
	ENGAGEMENTS.		RENOUVELLEMENTS.		ENGAGEMENTS ET RENOUVELLEMENTS.		VENTES.	
	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.
Vêtements d'hommes et de femmes . . .	344,881	2,209,993	76,118	690,314	420,999	2,960,307	6,045	265,780
Draps . . . . .	162,813	1,169,181	91,194	858,951	254,007	2,028,132	27,421	199,473
Linge de corps et de ménage . . . . .	32,640	553,011	38,250	333,799	121,870	894,810	13,293	107,718
Convertures et couvre-pieds . . . . .	35,728	220,910	7,366	50,822	44,088	271,732	6,608	37,911
Édredons, oreillers, traversins . . . . .	22,988	124,224	549	4,235	23,537	138,459	4,150	22,309
Dentelles, guipures . . . . .	2,992	99,340	2,002	92,464	5,894	191,304	696	16,320
Étoffes en pièces . . . . .	61,022	600,272	20,537	250,057	81,359	940,520	10,252	129,651
Articles en composition, couteaux . . . .	15,936	113,564	9,889	74,342	25,822	188,406	3,083	20,671
Lorgnettes . . . . .	4,352	23,759	2,274	12,509	6,320	39,268	1,092	5,795
Ridoux . . . . .	8,437	35,387	6,535	65,366	14,972	150,753	2,188	19,359
Parapluies, ombrelles, cannes . . . . .	2,452	11,449	489	3,296	2,941	14,745	348	2,510
Éventails . . . . .	519	4,668	254	3,423	773	8,091	105	938
Boîtes de mathématiques, trousse . . . .	1,299	8,631	392	3,149	1,691	11,780	248	1,338
Instruments de musique . . . . .	2,321	17,269	633	4,695	2,954	21,964	284	2,001
Glaces . . . . .	1,376	14,896	977	11,880	2,353	26,776	429	4,536
Livres, partitions, gravures . . . . .	4,981	50,313	5,350	54,840	10,331	105,153	1,545	13,171
Outils . . . . .	2,957	16,143	1,217	7,901	4,174	24,044	733	3,808
Casseroles, cuivre pris au poids . . . . .	2,269	13,874	1,972	13,998	4,241	27,872	954	6,221
Caves à liqueurs, coffrets . . . . .	576	4,771	392	4,445	968	9,216	138	1,117
Tableaux . . . . .	224	2,617	95	1,027	317	3,644	64	533
Tapis . . . . .	3,255	30,966	655	8,409	3,910	39,435	591	5,234
Bronzes, composition, flambeaux . . . . .	2,553	22,937	2,178	22,340	4,736	45,277	874	8,179
Toile . . . . .	33,279	406,172	32,163	458,840	65,447	865,012	8,165	119,343
Machines à coudre . . . . .	3,011	14,404	460	2,471	3,471	16,875	291	2,003
Matelas . . . . .	9,870	153,367	1,399	24,346	11,269	177,713	1,755	25,303
Lits de plumes . . . . .	2,973	37,341	425	6,786	3,398	44,127	594	7,037
Meubles . . . . .	297	9,852	208	8,247	505	18,099	70	2,356
Pianos . . . . .	40	8,474	57	8,439	97	16,913	8	2,595
Chausures . . . . .	3,766	26,483	275	3,584	4,041	30,067	724	5,771
Objets divers . . . . .	15,297	102,448	2,137	18,702	17,434	121,150	694	5,762
<b>Totaux des hardes et objets divers.</b>	<b>837,306</b>	<b>6,263,717</b>	<b>307,319</b>	<b>3,108,237</b>	<b>1,144,625</b>	<b>9,371,954</b>	<b>129,850</b>	<b>1,046,606</b>
Chaînes et montres . . . . .	269,797	13,199,675	141,930	5,983,188	511,727	19,182,868	36,478	1,236,971
Bijoux montés de brillants . . . . .	39,868	11,502,215	13,333	2,887,907	53,201	14,390,122	3,032	706,325
Bijoux divers . . . . .	281,293	5,121,386	132,557	2,759,926	413,850	7,881,312	20,875	492,245
Alliances . . . . .	63,402	483,696	23,237	197,830	86,639	681,526	7,052	52,051
Argentierie au poids . . . . .	51,327	2,190,735	53,112	2,478,281	104,439	4,669,016	8,236	262,095
Bronzes d'art . . . . .	2,961	52,065	1,868	45,731	4,829	97,796	470	9,563
Pendules, cartels, réveils . . . . .	15,072	249,223	9,263	212,091	24,936	461,316	4,166	62,262
Brillants et pierres de couleur sur papier.	1,348	1,262,228	96	8,340	1,444	1,270,368	150	114,412
Objets divers . . . . .	6,607	165,398	1,450	52,880	8,057	218,478	339	8,353
<b>Totaux des bijoux . . . . .</b>	<b>832,276</b>	<b>34,226,823</b>	<b>376,846</b>	<b>14,626,174</b>	<b>1,209,122</b>	<b>48,852,997</b>	<b>90,735</b>	<b>2,943,101</b>
<b>Totaux des hardes et objets divers .</b>	<b>837,306</b>	<b>6,263,717</b>	<b>307,319</b>	<b>3,108,237</b>	<b>1,144,625</b>	<b>9,371,154</b>	<b>129,330</b>	<b>1,046,606</b>
<b>Totaux généraux . . . . .</b>	<b>1,669,582</b>	<b>40,490,540</b>	<b>684,165</b>	<b>17,734,411</b>	<b>2,353,747</b>	<b>58,224,151</b>	<b>220,065</b>	<b>3,989,707</b>

TITRE.		MOYENNE PAR ARTICLE.				PROPORTION POUR 1,000 ARTICLES.				PROPORTION POUR 1,000 FRANCS.			
DÉGAGEMENTS.		Engagements.	Renouvellements.	Ventes.	Dégagements et renouvellements.	Engagements.	Renouvellements.	Ventes.	Dégagements et renouvellements.	Engagements.	Renouvellements.	Ventes.	Dégagements et renouvellements.
Articles.	Sommes.												
380,954	2,634,577	6 <sup>f</sup> 40	9 <sup>f</sup> 07	6 <sup>f</sup> 63	6 <sup>f</sup> 91	206 <sup>f</sup> 57	111 <sup>f</sup> 25	181 <sup>f</sup> 49	178 <sup>f</sup> 59	54.58	58.93	66.56	48.57
226,583	1,828,659	7 19	9 41	7 27	8 07	97 52	133 20	124 29	106 22	28.88	48.44	49.97	33.71
106,477	787,092	6 67	8 80	6 99	7 59	50 09	55 87	69 77	49 91	13.78	19.00	26.99	14.60
37,486	233,821	0 00	6 90	5 73	6 77	21 99	10 75	29 95	17 57	5.46	2.87	9.49	4.31
19,387	115,650	5 84	7 71	5 49	5 96	13 76	0 80	18 81	9 08	3.34	0.24	5.72	2.13
5,198	175,284	33 20	31 86	23 73	34 06	1 79	4 24	3 16	2 43	2.80	5.21	4.14	3.23
71,307	810,679	11 31	12 17	12 64	11 08	36 54	30 34	46 47	33 42	17.06	14.10	32.48	14.94
22,734	167,735	7 13	7 56	6 69	7 37	9 54	14 45	13 99	10 65	2.80	4.22	5.18	3.69
5,734	33,473	5 66	5 94	5 30	5 83	2 72	3 32	4 95	2 68	0.64	0.76	1.46	0.61
12,784	131,394	10 12	10 00	8 84	10 27	5 05	9 55	9 92	5 99	2.11	3.69	4.85	2.42
2,393	12,235	4 66	6 74	4 58	5 11	1 47	0 71	2 49	1 13	0.28	0.19	0.61	0.22
668	7,153	9 00	13 47	8 93	10 70	0 31	0 37	0 48	0 32	0.13	0.20	0.24	0.13
1,443	10,442	6 64	8 03	5 39	7 23	0 78	0 57	1 02	0 68	0.21	0.18	0.33	0.19
2,670	19,963	7 44	7 41	7 04	7 47	1 39	0 91	1 29	1 26	0.43	0.26	0.50	0.36
1,924	22,240	10 82	12 15	10 57	11 55	0 82	1 04	1 95	0 92	0.36	0.67	1.14	0.41
8,786	90,982	10 10	10 25	9 17	10 35	2 98	7 83	7 00	4 13	1.25	3.09	3.55	1.67
3,441	20,236	5 46	6 49	5 19	5 88	1 77	1 78	3 33	1 62	0.40	0.44	0.96	0.37
3,387	21,651	6 11	7 09	6 52	6 58	1 35	2 88	4 33	1 55	0.34	0.78	1.55	0.39
820	8,099	8 28	11 33	8 09	9 75	0 34	0 57	0 63	0 39	0.11	0.25	0.23	0.14
233	3,111	11 68	11 04	8 32	12 29	0 13	0 14	0 29	0 12	0.06	0.05	0.14	0.05
3,519	34,201	9 51	12 94	8 85	10 30	1 94	0 93	2 68	1 56	0.76	0.47	1.32	0.63
3,862	37,098	8 96	10 25	9 35	9 65	1 53	3 18	3 97	1 81	0.56	1.25	2.04	0.68
57,282	745,467	12 20	14 26	14 64	13 01	19 93	47 32	37 00	26 85	10.08	25.96	29.04	13.74
3,080	14,867	4 78	5 57	5 13	4 82	1 80	0 67	1 78	1 44	0.56	0.13	0.50	0.27
9,514	152,410	15 54	17 40	14 41	16 02	5 91	2 04	7 96	4 46	3.79	1.37	6.33	2.31
2,804	37,090	12 56	13 96	11 84	13 22	1 78	0 62	2 69	1 31	0.93	0.38	1.76	0.68
435	15,743	23 14	39 64	33 65	36 06	0 17	0 30	0 32	0 20	0.24	0.46	0.59	0.29
89	14,318	211 83	148 05	324 37	160 87	0 02	0 08	0 05	0 04	0.20	0.47	0.64	0.26
3,317	24,296	7 03	13 03	7 97	7 55	2 25	0 40	3 29	1 55	0.65	0.20	1.44	0.44
16,740	115,388	6 69	8 75	8 30	6 71	9 16	3 12	3 15	7 84	2.53	1.05	1.44	2.12
1,014,773	8,325,354	7 48	10 11	8 06	8 20	501 40	440 23	588 50	475 72	154.72	175.31	261.14	153.52
475,249	17,935,802	35 70	42 15	33 91	37 76	221 62	207 45	165 32	222 79	326.00	337.57	309.83	330.90
50,169	12,683,589	283 51	216 59	233 02	273 14	23 87	19 49	13 74	23 52	284.07	162.84	176.96	252.52
382,975	7,589,007	14 21	20 82	13 94	19 29	168 48	193 75	139 93	179 54	126.48	155.62	123.39	136.24
79,587	629,475	7 63	8 51	7 38	7 90	37 97	33 96	31 96	37 30	11.94	11.15	13.05	11.61
96,203	4,400,321	42 68	46 66	31 89	45 80	30 76	77 63	37 32	45 10	54.10	139.74	65.79	81.26
4,559	88,233	17 58	24 48	20 34	20 24	1 77	2 72	2 14	2 03	1.28	2.57	2.39	1.62
20,770	398,453	15 90	22 89	15 08	19 18	9 38	13 51	18 88	9 73	6.16	11.95	15.77	7.34
1,294	1,156,126	936 37	86 87	762 94	893 45	0 80	0 14	0 68	0 60	31.17	0.47	28.67	21.32
7,721	209,940	25 07	36 46	25 41	27 19	3 95	2 12	1 53	3 66	4.08	2.98	2.14	3.87
1,118,327	35,907,096	41 12	38 81	32 41	41 05	498 60	550 77	411 50	524 27	845.28	824.69	737.86	846.48
1,014,773	8,325,354	7 48	10 11	8 06	8 24	501 40	449 23	588 50	475 72	154.72	175.31	261.14	153.52
2,133,102	34,232,450	24 25	25 95	18 09	25 42	1,000 00	1,000 00	1,000 00	1,000 00	1,000.00	1,000.00	1,000.00	1,000.00

Si l'on rapproche ces chiffres de la situation actuelle des magasins, 1,815,423 gages pour 49,515,627 fr. de prêt, on peut supposer qu'il existe aujourd'hui 541 gages pour 21,578 fr. prêtés (chiffres approximatifs), ayant un séjour de plus de 25 ans dans les magasins.

Dans le même laps de temps, il a été vendu, en outre, 68 gages, pour 1,756 fr. prêtés, qui avaient 25 années de présence dans les magasins.

On peut, en rapprochant ces chiffres de la situation actuelle des magasins, admettre également qu'il s'y trouve 116 gages engagés en 1867, sur lesquels il avait été prêté 4,687 fr.

Voici le tableau des ventes effectuées en 1893, donnant le classement des gages par année d'origine :

**Classement par année d'origine des articles dont la vente a été effectuée en 1893.**

ANNÉES D'ORIGINE.	ARTICLES.	PRÊTS.	BONIS.			PERTES.			BALANCE.	
			Articles.	Prêts.	Bonis.	Articles.	Prêts.	Pertes.	Articles.	Prêts.
<i>Renouvellements.</i>										
1845.	1	12	»	»	»	1	12	2 <sup>f</sup> 95	»	»
1847.	1	15	1	15	50 <sup>f</sup> 05	»	»	»	»	»
1850.	3	34	3	34	6 25	»	»	»	»	»
1851.	1	15	1	15	0 55	»	»	»	»	»
1853.	1	18	1	18	13 75	»	»	»	»	»
1855.	1	50	»	»	»	1	50	22 50	»	»
1856.	2	50	»	»	»	2	50	24 00	»	»
1857.	4	104	2	57	23 60	2	47	14 25	»	»
1858.	2	18	»	»	»	2	18	8 15	»	»
1859.	4	42	»	»	»	3	37	14 00	1	5
1860.	4	77	1	35	6 05	2	26	8 00	1	16
1861.	4	505	1	55	32 75	3	450	52 50	»	»
1862.	1	45	»	»	»	1	45	25 10	»	»
1863.	10	290	4	192	81 55	5	56	18 95	1	42
1864.	10	374	4	270	46 60	6	104	28 70	»	»
1865.	17	439	6	227	30 15	10	187	63 85	1	25
1866.	17	381	6	92	56 50	7	204	38 85	4	85
1867.	22	567	10	291	17 10	11	206	52 55	1	70
1868.	17	463	7	159	27 95	9	299	72 75	1	5
1869.	42	902	14	361	302 30	25	441	216 55	3	100
1870.	41	978	26	603	315 30	13	328	103 30	2	47
1871.	58	1,008	20	511	194 70	30	465	164 75	3	32
1872.	63	1,708	34	921	197 15	24	697	161 30	5	90
1873.	95	3,080	32	686	205 40	56	1,811	489 90	7	583
1874.	111	2,570	45	948	142 85	59	1,570	340 25	7	52
1875.	145	3,190	55	1,561	295 85	77	1,410	366 15	13	219
1876.	204	4,883	103	2,491	446 85	82	1,689	433 90	19	703
1877.	220	4,816	112	2,306	494 00	91	2,330	448 50	17	210
1878.	269	6,567	139	3,398	640 70	102	2,483	485 55	23	686
1879.	350	7,069	188	3,459	918 45	118	2,755	498 30	44	855
1880.	442	9,270	250	5,029	1,069 45	142	3,303	573 00	50	988
1881.	590	16,468	304	9,297	5,952 45	218	5,857	879 35	68	1,314
1882.	968	24,519	530	12,854	2,263 45	327	8,322	1,382 35	111	3,343
1883.	1,435	34,803	839	20,252	4,271 00	435	10,572	1,761 45	161	3,979
1884.	1,719	40,659	1,165	28,471	5,505 55	421	9,023	1,538 25	133	3,160
1885.	2,399	56,269	1,813	41,422	10,567 25	382	10,591	1,417 05	204	4,256
1886.	3,278	77,545	2,590	59,205	16,235 75	426	12,391	1,626 00	257	5,949
1887.	5,363	124,202	4,127	95,412	24,049 55	768	19,176	2,436 15	468	9,314
1888.	8,523	172,133	6,634	134,459	38,342 15	1,143	21,520	3,315 00	746	13,554
1889.	14,708	273,755	11,587	215,244	64,217 85	1,958	40,173	5,335 75	1,163	13,038
1890.	27,050	484,500	21,860	391,500	124,317 30	2,977	57,988	8,468 03	2,213	34,922
1891.	10,018	169,448	8,297	138,847	44,482 25	1,003	19,803	3,025 60	718	10,798
	78,203	1,523,871	60,811	1,170,787	345,850 <sup>f</sup> 40	10,942	240,094	36,434 75	6,450	112,990
<i>Engagements.</i>										
	138,326	2,077,899	117,375	»	661,621 <sup>f</sup> 10	11,188	»	33,236 <sup>f</sup> 15	9,763	»
Totaux.	216,529	3,601,770	178,186	»	1,007,471 <sup>f</sup> 50	22,130	»	69,670 <sup>f</sup> 90	16,213	»

On a donc vendu, en 1893, des gages ayant jusqu'à 48 années de séjour en ma-

gasin ; d'autres ont été retirés de la vente et ont pu être restitués à titre gracieux, lorsque l'administration a réussi à découvrir les auteurs du dépôt originaire ; c'est là une recherche souvent difficile et délicate, qui a pu depuis quelques mois être menée à bien ; aussi rencontrera-t-on, dans les relevés futurs, un nombre moindre de gages très anciens livrés aux enchères.

Ce tableau est encore intéressant à consulter, en ce qu'il fait connaître les pertes à la charge des commissaires-priseurs, pertes qui sont naturellement plus lourdes sur les gages plus anciens.

C'est même la crainte des conséquences de ces réalisations à long terme qui pousse les commissaires-priseurs à mésestimer les gages, dans l'ignorance où ils sont de l'époque de la vente.

Aussi, l'administration avait-elle cru pouvoir remédier à l'état actuel des choses en proposant de supprimer toute responsabilité pour l'appréciateur dans le cas de déficit à la vente, afin de pouvoir majorer, aux 9/10<sup>es</sup> de l'appréciation, le prêt qui, aujourd'hui, ne représente que les 2/3. Le Mont-de-piété conservait, dans ce cas, la reconnaissance dont il délivrait à l'emprunteur un récépissé inaliénable. Ce projet est à l'étude dans une commission de la Chambre des députés, mais il semble que rien d'utile ne pourra être pratiqué, en dehors de cette combinaison, pour combattre le trafic des reconnaissances, qui fait perdre chaque année plusieurs millions aux emprunteurs les plus pauvres du Mont-de-piété.

Les documents statistiques démontrent jusqu'à l'évidence que la vente, à défaut de dégagement ou de renouvellement, a lieu le plus fréquemment contre le gré de l'emprunteur. Si donc l'emprunteur avait toujours en sa possession la reconnaissance du dépôt, la vente n'atteindrait jamais plus de 5 p. 100 des gages.

Si cette proportion est dépassée, c'est qu'aujourd'hui les reconnaissances sont détenues par des tiers, en garantie d'avances, et que les emprunteurs, dans l'impossibilité où ils sont, à l'échéance de l'opération, de rembourser ces avances, majorées d'un intérêt au taux de 120 p. 100, abandonnent leurs gages aux enchères. On en trouve la preuve dans les chiffres suivants :

Depuis 1882, l'administration a fait tenir un compte aussi rigoureux que possible des reconnaissances présentées par les trafiquants pour encaisser le boni après la vente. Ces chiffres donnent la preuve que le nombre des titres présentés par les brocanteurs est en rapport direct et constant avec le nombre des articles mis en vente :

Années.	Nombre d'articles vendus.	Nombre de reconnaissances présentées par les brocanteurs.	Années.	Nombre d'articles vendus.	Nombre de reconnaissances présentées par les brocanteurs.
1882. . .	214,340	96,824	1888. . .	177,415	46,332
1883. . .	220,645	98,392	1889. . .	167,278	59,001
1884. . .	236,875	120,000	1890. . .	179,809	77,919
1885. . .	335,696	157,012	1891. . .	211,057	100,143
1886. . .	297,617	125,776	1892. . .	244,137	117,643
1887. . .	194,640	56,655	1893. . .	216,529	115,896

Et ces reconnaissances sont présentées par plus de 600 de ces agences.

Cette intervention des brocanteurs, qui dépouillent pour quelques francs les emprunteurs de leurs gages, après leur avoir demandé souvent, pendant bien des mois, un intérêt calculé au taux de 120 p. 100 l'an, est funeste à bien d'autres points de vue.

En poursuivant l'étude des documents statistiques ci-dessus, on voit, en effet, que la moyenne des bonis, sur les gages vendus, est d'autant plus élevée que les ventes sont moins chargées, et que les pertes, à la charge des commissaires-priseurs, sont en raison directe de l'affluence des gages livrés aux enchères.

Deux chiffres en donneront une idée exacte.

En 1885, les commissaires-priseurs ont perdu . . . . .	188,033 <sup>f</sup> 35
En 1888, — — — — —	29,917 40
En 1885, on vendait (somme prêtée) . . . . .	5,544,817 »
En 1888, — — — — —	3,090,001 »

L'affluence excessive des gages à la vente avilit les prix; l'appréciation qui se règle sur les ventes se ressent vivement de cet avilissement; le commissaire-priseur responsable, ne connaissant pas à l'avance les 8 ou 10 gages qui seront vendus (la proportion normale est seulement de 5 p. 100) parmi les 100 présentés à l'engagement, abaisse son estimation sur tous indistinctement. L'emprunteur qui n'obtient plus sur son gage le prêt qu'il encaissait jadis est poussé chez le marchand de reconnaissances dont l'intervention pèse sur les ventes dans les proportions indiquées plus haut.

C'est donc bien la responsabilité de l'appréciateur qui semble être la cause de tout le mal que le projet de loi avait la prétention de supprimer.

Toutes les opérations d'entrée et de sortie qui exigent une manutention considérable d'objets appartenant à différents exercices, s'accomplissent avec une régularité remarquable, tant au point de vue de la comptabilité-matières qu'à celui des écritures.

ANNÉES.	ENTRÉE.		RÉSULTAT DES LIQUIDATIONS.				INDEMNITÉS PAYÉES		
	Articles.	Sommes.	EXCÉDENTS.		DÉFICITS.		pour nantissements adirés	pour nantissements incomplets.	TOTAL.
			Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.			
1870. . . . .	1,949,761	40,054,329	»	»	16	3,051	303 <sup>f</sup> 10	706 <sup>f</sup> 25	1,009 <sup>f</sup> 85
1871. . . . .	1,621,009	29,901,472	»	»	55	645	762 04	118 21	910 25
1872. . . . .	1,921,145	39,985,403	49	767	»	»	90 00	197 96	287 96
1873. . . . .	2,128,692	45,672,772	62	803	»	»	400 31	17 19	417 50
1874. . . . .	2,251,736	48,612,490	»	»	14	385	512 18	70 62	582 80
1875. . . . .	2,235,395	49,144,925	46	480	»	»	212 18	107 17	319 35
1876. . . . .	2,425,602	51,113,165	»	»	»	519	79 36	26 24	105 60
1877. . . . .	2,498,071	51,487,325	»	485	16	»	341 98	118 75	463 73
1878. . . . .	2,372,941	50,622,680	»	»	1	437	251 85	1 87	253 72
1879. . . . .	2,429,902	52,366,823	»	»	37	206	251 18	19 68	270 86
1880. . . . .	2,416,328	52,618,762	»	»	31	1,597	172 49	16 24	188 73
1881. . . . .	2,301,726	52,917,882	»	»	23	2,233	232 12	7 81	239 93
1882. . . . .	2,334,199	57,407,337	»	»	14	303	306 76	29 99	336 75
1883. . . . .	2,461,560	57,981,284	3	98	»	»	272 79	64 00	336 79
1884. . . . .	2,433,158	57,145,964	»	»	13	591	553 20	46 86	600 06
1885. . . . .	2,287,459	55,270,743	»	»	61	2,326	385 20	225 50	610 70
1886. . . . .	2,191,307	54,801,501	»	»	42	1,631	204 93	41 62	246 55
1887. . . . .	2,216,285	55,409,160	»	»	11	1,154	115 59	56 24	171 83
1888. . . . .	2,291,343	56,770,548	»	2,629	76	»	456 52	208 43	661 95
1889. . . . .	2,270,492	57,361,750	»	»	82	1,992	409 38	18 40	427 78
1890. . . . .	2,301,372	58,019,391	47	561	»	»	454 52	26 70	561 22
	<b>47,342,483</b>	<b>1,074,675,709</b>	<b>207</b>	<b>5,823</b>	<b>534</b>	<b>17,220</b>	<b>6,850<sup>f</sup>63</b>	<b>2,155<sup>f</sup>73</b>	<b>9,006<sup>f</sup>41</b>
			Déficit: 327 articles pour 11,397 fr.						

Les résultats de la liquidation de l'exercice 1890 sont consignés dans le tableau ci-dessus avec ceux des vingt années antérieures. Cet exercice se solde par un excédent de 47 gages pour une somme prêtée de 561 fr.

C'est là une liquidation qu'on peut déclarer excellente, car, dans une manipulation aussi considérable, des erreurs se glissent inévitablement dans les inscriptions rapides de la sortie.

En lisant, dans le même tableau, les résultats des vingt dernières années, on voit que ces erreurs se rectifient dans les chiffres d'ensemble en se compensant.

Ainsi, de 1870 à 1890, il est entré dans les différents magasins du Mont-de-piété 47,342,483 gages sur lesquels il a été prêté 1,074,675,709 fr. Ces articles en sont sortis, sauf toutefois 327 gages pour 11,397 fr., qui ont fait défaut; les indemnités, pour perte ou avaries, se sont élevées à 9,006 fr. 41 c.; et tous ces déficits sont même apparents pour la plupart, les dépenses ci-dessus ayant été couvertes par la vente des nantissements dits inconnus, c'est-à-dire trouvés au lieu et place de ceux qui n'ont pas été reconnus par les emprunteurs; il s'agit là de transpositions dans la couture des bulletins de renouvellement, etc.

Ce sont, en résumé, des résultats remarquables et qui témoignent du zèle, du soin et de l'honnêteté dont fait preuve le personnel de tout grade qui concourt à l'accomplissement des opérations.

Ce personnel se compose de 558 agents de tous grades : 279 employés aux écritures et 279 à la manutention; ils fonctionnent dans 35 bureaux répartis dans divers quartiers de Paris. Quatre établissements seulement sont pourvus de magasins dont les rues se développent sur une longueur de 14 kilom. 699 m., soit 30 kilom. de casiers remplis de gages; les opérations s'accomplissent avec rapidité, elles atteignent à certains jours, veilles de fêtes, des chiffres variant de 15,000 à 20,000.

Il me reste à vous parler du capital d'exploitation du Mont-de-piété de Paris.

Le Mont-de-piété, travaillant sans capital propre, sans subvention, sans aide, est obligé de se procurer, par l'emprunt, les fonds qu'il prête sur gages.

Les emprunts sont réalisés au jour le jour, et sans qu'il soit nécessaire de faire appel au public, par des dépôts volontaires de fonds à toutes sommes, depuis 100 fr. De même que le Trésor, pour les bons qu'il délivre, le Mont-de-piété émet des billets à ordre ou au porteur aux échéances de trois mois, six mois, neuf mois ou un an, et comportant l'intérêt ajouté au capital.

La préoccupation dans le maniement de la caisse est de profiter, autant que possible, des conditions favorables offertes par le marché, sans décourager, par un intérêt trop abaissé, cette clientèle spéciale et permanente qui place traditionnellement ses économies au Mont-de-piété. On y réussit, puisque la plus grande partie des fonds empruntés annuellement provient de billets dont le renouvellement est demandé.

En 1893, sur un emprunt total de 62,253,890 fr. à échéances diverses, on a compté 54,441,290 fr. en renouvellements et 7,812,600 fr. seulement en fonds nouveaux.

On s'applique ainsi à limiter l'emprunt de manière à ne pas trop dépasser les besoins du service d'engagement; les fonds disponibles sont déposés au Trésor public qui sert, sur cette réserve, un intérêt invariable de 2 p. 100.

Les divisions du tableau des placements démontrent que les fonds sont généralement apportés par de petits capitalistes, qui préfèrent confier au Mont-de-piété leurs épargnes, pour une année. Ce qu'on recherche, en s'adressant à la caisse, c'est la sécurité du placement et la possibilité de se constituer, en quelque sorte, une rente durable par des renouvellements successifs et sans chance de variation du capital placé.

Placement des bons à ordre et au porteur de 1889 à 1893.

ANNÉES.	SÉRIES.	A 1 AN.		A 9 MOIS.		A 6 MOIS.		A 3 MOIS.		TOTALS.	
		NOMBR.	SOMMES.	NOMBR.	SOMMES.	NOMBR.	SOMMES.	NOMBR.	SOMMES.	NOMBR.	SOMMES.
1889	De 100 à 500f. . . . .	86	31,430	2	920	3	800	1	200	1,135	382,580
		952	317,430	26	10,120	49	16,290	16	5,400		
	De 501 à 1,000 . . . . .	187	163,190	22	47,280	11	10,120	7	6,760	1,520	1,336,270
		1,108	945,450	106	99,200	40	32,270	39	32,000		
	De 1,001 à 5,000 . . . . .	707	2,091,360	90	249,760	26	96,240	23	78,800	4,434	12,072,430
		3,089	8,175,750	279	735,560	121	328,320	99	296,640		
	De 5,001 à 10,000 . . . . .	414	3,153,100	27	193,400	28	176,910	16	89,320	1,636	11,953,080
		982	7,010,960	84	649,880	48	415,830	37	263,680		
	De 10,001 à 20,000 . . . . .	300	2,935,640	15	170,000	38	650,900	19	349,240	690	10,084,306
		355	5,033,270	26	392,080	19	284,850	18	280,520		
	De 20,001f et au-dessus. . . . .	170	10,175,980	75	4,698,640	10	292,000	11	634,240	481	26,415,220
		178	8,598,770	11	831,880	15	624,150	11	359,560		
Totaux . . . . .		4,764	18,548,700	331	5,360,000	116	1,226,970	77	1,158,560	2,188	26,294,230
		6,664	30,081,630	532	2,738,720	292	1,701,510	220	1,437,800	7,708	35,939,060
Totaux généraux. . . . .		8,428	48,630,330	763	8,098,720	408	2,928,480	297	2,596,360	9,896	62,253,890
1892	Idem. . . . .	8,370	48,679,790	541	4,692,560	613	6,067,300	570	6,418,330	10,294	65,837,980
1891	Idem. . . . .	8,379	46,881,780	"	"	666	6,266,320	581	4,634,100	10,126	57,802,200
1890	Idem. . . . .	8,819	45,347,110	"	"	579	4,113,330	418	2,969,230	9,816	52,439,600
1889	Idem. . . . .	8,495	44,485,310	"	" (*)	679	4,568,220	578	4,008,060	9,752	53,033,590

(\*) Le taux de 2 1/2 n'existait pas en 1889.

On trouve, dans le tableau suivant, les taux des emprunts et des prêts depuis la création de l'établissement :

Années.	Taux des emprunts.	Intérêts et droits des prêts.
	Pour 100.	
1777 à l'an IV. . . . .	3 1/2 à 5	10
An V et an VI. . . . .	12	30
An VII. . . . .	18	24
An VIII. . . . .	10	30
An IX. . . . .	8	30
An X. . . . .	8	24
An XI. . . . .	7	18
An XII. . . . .	6 1/2	15
An XIII et an XIV. . . . .	6 1/2	12
1806. . . . .	6	»
1807. . . . .	5	»
1808 à 1813. . . . .	4	»
1814. . . . .	5	»
1815. . . . .	4	»
1816 à 1818. . . . .	5	»
1819 à 1828. . . . .	4	»
1829. . . . .	3	»
1830. . . . .	4	»
1831. . . . .	4	9
1832 et 1833. . . . .	3 1/2	»
1834. . . . .	3	»
1835 et 1836. . . . .	2 1/2	»
1837 à 1844. . . . .	3	»
1845 à 1846. . . . .	2 3/4	»
1847 et 1848. . . . .	3 à 5	»
1849. . . . .	4	»
1850-1851-1852-1853. . . . .	3, 4, 3, 4	»
1854 et 1855. . . . .	4 1/2	»
1856 et 1857. . . . .	5	»
1858. . . . .	4	»
1859 à 1861. . . . .	5 à 3 1/2	»
1862 à 1863. . . . .	4, 4 1/2	»
1864 à 1869. . . . .	5 à 3	»
1870 et 1871. . . . .	4 à 6	»
1872. . . . .	4 1/2	»
1873 et 1874. . . . .	5 1/2 à 4	»
1875 à 1878. . . . .	4 1/2 à 3	»
1879 à 1881. . . . .	3	»
1882. . . . .	3 et 3 1/2	»
1883. . . . .	3 1/2	»
1884. . . . .	3 1/2 à 3	»
1885. . . . .	3 1/2 et 3	»
1886. . . . .	3	8 1/2
1887. . . . .	3	7
1888. . . . .	3, 2 1/2, 2	»
1889. . . . .	3, 2 1/2, 2	»
1890. . . . .	3, 2 1/2, 2	»
1891. . . . .	3, 2 1/2, 2	»
1892. . . . .	3, 2 1/2, 2, 1 1/2	»
1893. . . . .	3, 2 1/2, 2, 1 1/2	»
1894. . . . .	3, 2 1/2, 2, 1 1/2	»

Enfin, peut-être est-il intéressant de vous donner quelques relevés statistiques

des opérations d'avances sur valeurs mobilières, service inauguré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1891.

Je ne crois pas pouvoir mieux faire que de vous soumettre la partie du compte rendu de l'exercice 1893, que j'ai présenté, en juin 1894, au conseil de surveillance du Mont-de-piété.

**AVANCES SUR VALEURS MOBILIÈRES**

**MOUVEMENT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS**

**État des opérations (entrée et sortie) effectuées pendant l'année 1893.**

M O I S.	ENTRÉE.				SORTIE.					
	ARTICLES.		SOMMES.		ARTICLES.			SOMMES.		
	Engagements.	Renouvellements.	Engagements.	Renouvellements.	Renouvellements.	Dégagements.	Ventes.	Renouvellements.	Dégagements.	Ventes.
Janvier . . .	2,069	1,126	550,585	311,322	1,126	1,328	233	311,322	331,953	72,123
Février . . .	1,421	915	385,762	263,131	915	1,214	234	263,131	321,051	72,800
Mars . . .	1,587	1,030	448,660	295,408	1,030	1,101	278	295,408	283,467	81,480
Avril . . .	2,115	1,048	580,625	311,385	1,048	1,153	324	311,385	295,170	97,565
Mai . . .	1,740	984	467,820	278,072	988	1,268	339	278,072	338,505	109,996
Juin . . .	1,644	809	457,175	236,424	809	1,171	307	236,424	302,011	97,177
Juillet . . .	2,353	1,429	628,810	402,249	1,429	1,242	361	402,249	298,197	111,724
Août . . .	1,909	1,079	498,465	315,203	1,079	1,199	329	315,203	307,104	102,660
Septembre . . .	1,933	1,094	518,007	316,012	1,094	1,223	305	316,012	304,103	91,591
Octobre . . .	2,554	1,345	676,255	395,440	1,345	1,402	345	395,440	360,076	108,915
Novembre . . .	1,858	1,191	499,579	347,281	1,191	1,356	351	347,281	317,787	108,175
Décembre . . .	1,811	1,166	491,621	334,100	1,166	1,393	309	334,100	351,550	92,195
<b>Totaux . . .</b>	<b>23,036</b>	<b>13,223</b>	<b>6,203,364</b>	<b>3,805,972</b>	<b>13,223</b>	<b>15,050</b>	<b>3,715</b>	<b>3,305,972</b>	<b>3,844,279</b>	<b>1,149,401</b>
	36,259		10,009,336		81,988			8,799,652		

En 1893, les prêts se sont élevés à 10,009,336 fr. pour 36,259 articles; en 1892, ils avaient été de 6,942,888 fr. pour 24,984 articles, soit une différence, en faveur de 1893, de 3,066,448 fr. pour 11,275 articles.

On remarque dans la progression du solde, assez régulièrement indiquées, des augmentations qui correspondent aux époques des termes :

- 15 au 31 janvier,
- 15 au 30 avril,
- 15 au 31 juillet,
- 15 au 31 octobre;

mais, comme en 1892, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, la progression est constante.\*

**TABLEAU.**

**Relevé général des opérations de l'exercice 1893.**

ÉTABLISSEMENTS.		ARTICLES.	POUR 100 aux ARTICLES.	PRÊTS.	POUR 100 aux PRÊTS.	NOMBRE de TITRES.
Engagements . .	Chef-lieu . . . . .	8,927	38.76	2,461,012	39.67	10,312
	1 <sup>re</sup> succursale . . . . .	3,895	16.92	1,028,220	16.58	4,432
	2 <sup>e</sup> — . . . . .	2,148	9.33	519,827	8.36	2,346
	3 <sup>e</sup> — . . . . .	3,386	14.67	897,575	14.46	3,802
	Bureau M. . . . .	4,680	20.32	1,266,730	20.43	5,208
Totaux . . . . .		23,036		6,203,364		26,100
Dégagements . .	Chef-lieu . . . . .	6,077	40.38	1,599,822	41.62	7,083
	1 <sup>re</sup> succursale . . . . .	2,532	16.83	627,740	16.32	2,934
	2 <sup>e</sup> — . . . . .	1,444	9.59	357,692	9.30	1,599
	3 <sup>e</sup> — . . . . .	2,120	14.08	520,520	13.54	2,397
	Bureau M. . . . .	2,877	19.12	738,505	19.22	3,217
Totaux . . . . .		15,050		3,844,279		17,260
Renouvellements.	Chef-lieu . . . . .	6,852	51.82	1,968,012	51.70	7,861
	1 <sup>re</sup> succursale . . . . .	1,701	12.88	490,840	12.89	1,890
	2 <sup>e</sup> — . . . . .	1,055	7.98	291,750	7.75	1,172
	3 <sup>e</sup> — . . . . .	1,805	13.66	521,980	13.73	1,976
	Bureau M. . . . .	1,810	13.66	530,390	13.93	2,008
Totaux . . . . .		13,223		3,805,972		14,910
Ventes . . . . .	Chef-lieu . . . . .	1,651	44.44	511,811	44.51	1,876
	1 <sup>re</sup> succursale . . . . .	554	14.90	170,895	14.86	618
	2 <sup>e</sup> — . . . . .	291	7.83	84,755	7.39	321
	3 <sup>e</sup> — . . . . .	597	14.45	165,755	14.42	645
	Bureau M. . . . .	632	18.38	216,175	18.82	760
Totaux . . . . .		3,715		1,149,401		4,220

Les valeurs déposées en nantissement se répartissent ainsi :

	Nombre des valeurs.	Pour 100 du nombre des engagements.
Rentes françaises . . . . .	1,854	7.29
Bons de caisse du Mont-de-piété . . . . .	55	0.21
Obligations tunisiennes . . . . .	31	0.11
Départements . . . . .	4	0.01
Ville de Paris . . . . .	11,431	43.83
Villes . . . . .	598	2.29
Crédit foncier . . . . .	9,938	38.04
Banque hypothécaire de France . . . . .	28	0.10
Obligations algériennes . . . . .	17	0.06
Actions chemins de fer . . . . .	214	0.81
Obligations . . . . .	1,930	7.37
<b>Total . . . . .</b>	<b>26,100</b>	

Les obligations de la ville de Paris et du Crédit foncier composent encore la plus grande partie des nantissements, avec une moyenne de 81.87 p. 100 au lieu de 83.30 p. 100 en 1892.

La proportion des autres valeurs reste sensiblement conforme à celle de l'année précédente..

Le solde des valeurs mobilières au 31 décembre dans chacun des établissements comprenait :

	Articles.	Sommes.	Nombre de titres.	Valeur des titres en Bourse au 31 décembre 1893.
—	—	—	—	—
Chef-lieu. . . . .	6,884	1,965,756	7,908	3,483,498
1 <sup>re</sup> succursale. . . .	2,385	665,570	2,670	1,087,456
2 <sup>e</sup> — . . . . .	1,380	374,865	1,547	641,929
3 <sup>e</sup> — . . . . .	2,266	638,780	2,536	1,003,674
Bureau M . . . . .	2,742	777,935	3,068	1,221,432
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>15,657</b>	<b>4,422,906</b>	<b>17,729</b>	<b>8,437,689</b>

Il a été vendu 3,715 articles en 1893.

Capitaux rentrés . . . . .	1,149,401 <sup>f</sup> »
Intérêts et droits . . . . .	28,960 60
Bonis produits . . . . .	644,399 05
<b>Total. . . . .</b>	<b>1,822,760<sup>f</sup> 65</b>

De 972,872, chiffre total en 1892, on arrive à 1,822,760 fr. 65 c. en 1893, soit 849,890 fr. 65 c. de plus pendant cette dernière année.

La presque totalité de ces ventes a été opérée sur la réquisition des emprunteurs; 213 seulement pour 91,267 fr. 55 c. ont été effectuées d'office à l'expiration du délai d'engagement et à défaut de retrait. Ces ventes n'ont pas eu lieu rigoureusement à l'expiration du terme de l'engagement et les emprunteurs avaient, d'ailleurs, été préalablement avertis d'avoir à régulariser leurs opérations.

Sur ces gages, les bonis, tenus pendant 10 ans à la disposition des intéressés, se sont élevés, en 1893, à 11,358 fr. pour 89 articles; en 1892, ils n'étaient que de 2,444 fr. 65 c. pour 20 articles.

Les 23,036 engagements nouveaux se divisent ainsi par profession d'emprunteurs :

Employés . . . . .	6,770
Négociants ou fabricants. . . . .	5,747
Ouvriers . . . . .	6,531
Rentiers. . . . .	2,388
Professions libérales . . . . .	1,523
Cultivateurs . . . . .	77
<b>Total. . . . .</b>	<b>23,036</b>

L'augmentation, pour 1892, est répartie entre les employés et les ouvriers; on constate, au contraire, une diminution de 100 articles au compte des négociants.

C'est là un symptôme fâcheux qui vient justifier encore les observations présentées au début de cet exposé.

Les opérations se répartissent ainsi entre les douze mois de l'année :

		Report. . .	10,615
Janvier . . . . .	2,069	Juillet. . . . .	2,353
Février . . . . .	1,420	Août . . . . .	1,909
Mars . . . . .	1,587	Septembre. . . . .	1,933
Avril . . . . .	2,115	Octobre . . . . .	2,554
Mai . . . . .	1,740	Novembre . . . . .	1,858
Juin. . . . .	1,684	Décembre . . . . .	1,814
	<hr/>		
A reporter . . .	10,615	Total. . . . .	<hr/> 23,036

On voit de nouveau, par les chiffres inscrits en janvier, avril, juillet et octobre, que les emprunteurs affluent surtout aux échéances des loyers.

Les avances obtenues dans les différents bureaux de prêts sur titres se subdivisent ainsi :

De	{	1 à 100 <sup>f</sup> { 671 de 1 à 50 } . . . . .	4,006
		3,335 de 51 à 100 } . . . . .	
		101 à 200 <sup>f</sup> { 1,451 de 101 à 150 } . . . . .	4,180
		2,729 de 151 à 200 } . . . . .	
		201 à 300 <sup>f</sup> { 1,511 de 201 à 250 } . . . . .	5,068
		3,557 de 251 à 300 } . . . . .	
		301 à 400 <sup>f</sup> { 4,664 de 301 à 350 } . . . . .	7,510
		2,846 de 351 à 400 } . . . . .	
		401 à 500 <sup>f</sup> { 489 de 401 à 450 } . . . . .	2,272
		1,783 de 451 à 500 } . . . . .	
		<hr/>	
		Total. . . . .	23,036

Les prêts de 350 fr. qui représentent 75 p. 100 de la valeur des titres du Crédit foncier et de la ville de Paris sont naturellement les plus nombreux, puisque ces titres sont offerts en gage dans la proportion de 81.87 p. 100.

Les opérations, au point de vue du domicile des emprunteurs, se divisent, par arrondissements, de la manière suivante :

I <sup>er</sup> arrondissement. . .	790	XI <sup>e</sup> arrondissement . .	2,270
II <sup>e</sup> — . . . . .	1,023	XII <sup>e</sup> — . . . . .	618
III <sup>e</sup> — . . . . .	1,435	XIII <sup>e</sup> — . . . . .	461
IV <sup>e</sup> — . . . . .	1,195	XIV <sup>e</sup> — . . . . .	1,319
V <sup>e</sup> — . . . . .	964	XV <sup>e</sup> — . . . . .	550
VI <sup>e</sup> — . . . . .	992	XVI <sup>e</sup> — . . . . .	371
VII <sup>e</sup> — . . . . .	441	XVII <sup>e</sup> — . . . . .	1,380
VIII <sup>e</sup> — . . . . .	506	XVIII <sup>e</sup> — . . . . .	1,819
IX <sup>e</sup> — . . . . .	1,306	XIX <sup>e</sup> — . . . . .	510
X <sup>e</sup> — . . . . .	1,422	XX <sup>e</sup> — . . . . .	791

Ce sont des résultats analogues à ceux de l'année précédente; comme en 1892, les XI<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> arrondissements fournissent le plus grand nombre d'emprunteurs.

**Cantons de la Seine :**

Saint-Denis . . . . .	61	Saint-Ouen . . . . .	73
Asnières . . . . .	167	Sceaux . . . . .	158
Aubervilliers . . . . .	30	Charenton . . . . .	138
Boulogne . . . . .	53	Ivry-sur-Seine . . . . .	102
Clichy . . . . .	93	Montreuil . . . . .	96
Courbevoie . . . . .	195	Saint-Maur . . . . .	131
Levallois-Perret . . . . .	157	Vanves . . . . .	129
Neuilly . . . . .	97	Villejuif . . . . .	56
Noisy-le-Sec . . . . .	67	Nogent-sur-Marne . . . . .	89
Pantin . . . . .	113	Vincennes . . . . .	259
Puteaux . . . . .	102		

**Province :**

Seine-et-Oise . . . . .	368	emprunteurs.
Seine-et-Marne . . . . .	54	—
Divers . . . . .	85	—
Total . . . . .	<u>507</u>	emprunteurs.

Ces chiffres peuvent être ainsi récapitulés :

Arrondissements de Paris . . . . .	20,163	emprunteurs.
Banlieue . . . . .	2,366	—
Province . . . . .	507	—
Total . . . . .	<u>23,036</u>	emprunteurs.

Tous les renseignements qui précèdent sont empruntés au Mont-de-piété de Paris; mais, dans l'ensemble des opérations de prêts qui s'élèvent pour toute la France à 60,788,031 fr., cet établissement figure pour 35,883,490 fr.

Quelques établissements de province prêtent gratuitement; mais, à cet égard, il faut observer que si, à Grenoble, Montpellier et Nice, fonctionne cette gratuité, les prêts s'élèvent, dans le premier établissement, à 40,000 fr.; dans le deuxième, à 140,000 fr., et dans le troisième, à 18,450 fr. Il est facile, en effet, de constituer un fonds suffisant à la mise en pratique du prêt gratuit; mais, à Paris, 10 millions sont nécessaires pour fixer le prêt gratuit au maximum de 15 fr., et il faut plus de 25 millions, si l'on veut, comme à Grenoble, fixer ce maximum à 100 fr.

Quels services rendra-t-on à cette nouvelle catégorie d'assistés? Pour plus de 176,000 d'entre eux, l'aumône sera de 5 centimes; pour 117,000, de 10 centimes; pour 123,000, de 15 centimes; pour 77,000, de 20 centimes; pour 102,000, de 25 centimes, etc.

Pense-t-on que ce bienfait, qui ne consiste qu'en une exonération de paiement, au prix d'une humiliation, sera bien accueilli? Ce qui se passe à Lille l'indique. La fondation Masurel, de prêt gratuit, a fait, en 1886, 12,405 opérations pour 87,318 fr., et le Mont-de-piété, qui fonctionne dans la même ville, a prêté, à 8 p. 100, 1,280,640 fr. 50 c. à 171,429 emprunteurs.

Les journaux de Lille, cependant, font une active propagande pour attirer les personnes honnêtes et nécessiteuses qui voudraient emprunter jusqu'à 200 fr. sans autres frais que le remboursement du capital.

Voici les termes du rapport publié, dans une brochure parue en 1873, sur les opérations de la fondation en 1872 :

« Malgré l'élévation, en 1868, du maximum du prêt gratuit, de 60 à 100 fr., une partie considérable du capital Masurel reste toujours sans emploi direct. L'ouverture du bureau auxiliaire sur lequel on avait fondé l'espoir d'une extension notable de ce prêt n'exerce sur lui qu'une influence presque insensible, parce que plus de la moitié des engagements qui se font dans ce bureau ne dépasse pas 5 fr., et qu'en calculant sur trois mois et demi la durée moyenne du séjour, dans les magasins, des nantissements de 3 fr., qui sont les plus nombreux, leur dégagement gratuit ne donne lieu qu'à l'exonération de 9 centimes d'intérêt. Cet avantage minime ne compense pas, pour beaucoup d'emprunteurs, l'inconvénient de venir en personne apporter et retirer leurs gages. »

Tels sont les résultats obtenus, lorsque le prêt gratuit fonctionne parallèlement avec le prêt à intérêts. Et pour arriver à ce prêt gratuit, pour accorder cette exonération variant de 5 à 50 centimes, ceux qui le préconisent parlent de « prendre des renseignements sur les emprunteurs et de faire un choix entre ceux qui méritent des secours et ceux auxquels on doit en refuser », et on cite Paris.

Croit-on qu'il soit possible de se renseigner sur la situation de fortune et sur la commisération dont sont dignes les 4,000 personnes qui se présentent journellement au Mont-de-piété de Paris pour emprunter moins de 20 fr. ?

Et cela pour aboutir à cet inutile secours !

En se reportant aux opérations de dégagements gratuits qui ont été pratiquées dans le passé, on voit qu'il a fallu renoncer à toutes les tentatives d'engagements ou de dégagements sans droits qui procuraient peu de soulagement aux emprunteurs, tout en imposant à l'établissement de lourds sacrifices.

Mais je veux terminer ici cette communication déjà trop longue, et remettre à une autre époque l'examen de la question de la gratuité du prêt, si vous jugez qu'elle puisse faire l'objet de vos études.

---

Edmond DUVAL.